



# **FLASH CSE extraordinaire (partie 1) 16/07/2025**



16 juillet  
2025



DSI



## Pour une DSI solidaire et innovante !

« Conscients de l'importance de l'évolution incontournable de la DSI, celle-ci ne peut toutefois se faire qu'en priorisant l'intérêt des agents. »

☐ [Information en vue d'une consultation sur le Projet de réorganisation de la DSI en DGA Tech](#)

SOMMAIRE

# Information en vue d'une consultation sur le Projet de réorganisation de la DSI en DGA Tech

16 juillet  
2025



## *En préambule du CSE, déclaration de Mr Samir Amellal*

*« Puisque nous nous sommes déjà rencontrés une première fois, je m'étais engagé à tenir compte de vos remarques. Comme vous le savez, j'ai eu l'occasion de discuter avec plusieurs parties prenantes, notamment le comité de direction générale et le directeur général. Nous avons eu de nombreuses discussions à ce sujet.*

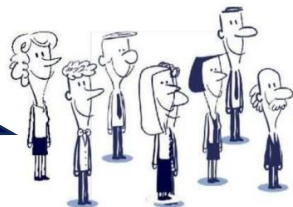
*Néanmoins, nous avons décidé de vous proposer une prorogation d'un mois pour la durée du dialogue social. Cela nous permettra d'en discuter plus longuement et de prendre en compte vos remarques. Le modus operandi que je vous propose aujourd'hui vise à intégrer vos retours dans la mesure du possible.*

*Avant de présenter cette proposition d'organisation, je souhaite également vous informer que, après les congés d'été, je vous proposerai un calendrier qui tiendra compte des éléments que vous m'avez signalé, notamment le risque de mal-être. L'idée est de déterminer quel serait le calendrier le plus approprié et de revenir vers vous après les congés avec des propositions concrètes. »*

DSI



Les élus CFE-CGC  
métiers de l'emploi ont  
bien noté que Mr Samir  
Amellal fera au mieux pour  
la mise en place de cette  
réorganisation en tenant  
compte du déploiement  
Zenit



Diffusion interne

Les élus CFE-CGC métiers de l'emploi,  
tout en prenant acte du report de la  
consultation à début octobre, dénoncent le  
maintien d'une réorganisation d'une telle  
envergure dans un contexte toujours aussi  
tendu, peu propice à un dialogue social  
serein et constructif !



RETOUR AU SOMMAIRE

# Information en vue d'une consultation sur le Projet de réorganisation de la DSI en DGA Tech

16 juillet  
2025



DSI



## Synthèse du Discours d'Introduction par Samir Amellal

**Contexte:** La loi plein emploi est à l'origine de la transformation de France Travail et de la réorganisation de la DSIPU (Direction des Systèmes d'Information et des Produits Utilisateurs).

### Enjeux Principaux

#### 1. Expérience Utilisateur:

*L'expérience utilisateur a été souvent contrainte par des processus métiers rigides.  
Les processus et l'architecture existants ont limité la qualité de l'expérience utilisateur.  
L'objectif est d'améliorer cette expérience en mettant davantage d'efforts sur cet aspect.*

#### 2. Interopérabilité:

*L'interfaçage avec le Réseau Pôle Emploi (RPE) est un enjeu crucial.  
Actuellement, cette interopérabilité n'est pas suffisamment structurée.  
Il est nécessaire de développer cette interopérabilité pour améliorer les services.*

#### 3. Adaptabilité:

*L'adaptabilité est essentielle dans un environnement sociétal en évolution rapide.  
Le mode produit est un vecteur clé pour atteindre cette adaptabilité.  
Il est important de répondre aux besoins des usagers tout en s'adaptant aux changements.*

### Problématiques Actuelles

- Les processus métiers sont souvent conçus sans tenir compte des retours du terrain, ce qui entraîne des contraintes sur l'expérience utilisateur.
- La complexité des outils peut être le reflet de processus mal conçus, ce qui nuit à l'expérience globale.

### Changements Proposés

#### 1. Création d'une Direction de l'Expérience Utilisateur

*Cette direction intégrera une équipe chargée d'analyser et de questionner les processus métiers pour améliorer l'expérience utilisateur.*

#### 2. Expertise en Architecture

*L'idée est d'inverser le paradigme : faire en sorte que l'expérience utilisateur soit au cœur des décisions architecturales et des processus.*

#### 3. Direction en Charge de l'Interopérabilité

*Cette direction sera responsable de normaliser, sécuriser et piloter les outils d'interfaçage, notamment les API avec le RPE.*

#### 4. Mode Produit

*Le mode produit doit être déployé à l'échelle pour permettre une meilleure gestion des arbitrages budgétaires et répondre aux besoins opérationnels.*

### Conclusion

*La réorganisation vise à porter un nouvel enjeu autour de l'expérience utilisateur, tout en renforçant l'interopérabilité et l'adaptabilité au sein de France Travail. Ces changements permettront une meilleure réponse aux attentes des usagers et une amélioration continue des services offerts.*

# Information en vue d'une consultation sur le Projet de réorganisation de la DSI en DGA Tech

16 juillet  
2025



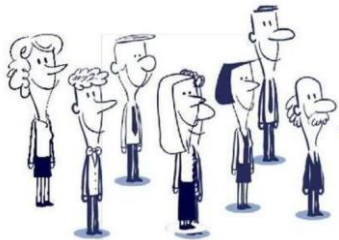
DSI



Vote à l'unanimité  
d'une résolution –  
Recours à un expert  
Article L2315-94 du  
Code du travail

Dans le cadre du CSE extraordinaire, les élus ont  
acté à l'unanimité une segmentation du document  
en quatre axes thématiques, afin d'optimiser la clarté  
et l'efficacité des échanges :

- Organisation matricielle,
- Transfert des agents entre la DSI et la DG,
- Stratégie de mise à l'échelle des produits,
- Qualité de Vie au Travail (QVT) et Ressources Humaines (RH).



Diffusion interne

# Information en vue d'une consultation sur le Projet de réorganisation de la DSI en DGA Tech

16 juillet  
2025



DSI



## 1- Organisation matricielle : Questions des élu(e)s CFE-CGC

**Pouvez-vous nous transmettre le détail des équipes constituant chaque département ?**

**Réponse de la Direction, Mme Cosson Piantoni :**

« À ce stade, nous ne sommes pas en mesure de vous transmettre le détail des équipes. Cette information sera communiquée une fois que les postes auront été publiés sur la BDE, afin de garantir une constitution cohérente et équilibrée de chaque département. »

**Le mode matriciel permettra-t-il aux agents de s'orienter vers des métiers nécessitant d'acquérir de nouvelles compétences ?**

**Réponse de la Direction:** « Oui, cela fait partie des objectifs. Les agents souhaitant évoluer vers de nouveaux métiers seront accompagnés dans ce sens, notamment via une gestion des emplois et des compétences adaptées. Il ne doit pas y avoir de barrière à la mobilité, tant que l'agent est volontaire et prêt à acquérir les compétences nécessaires. Le mode matriciel est vu comme une opportunité d'évolution pour les agents. »

# Information en vue d'une consultation sur le Projet de réorganisation de la DSI en DGA Tech

16 juillet  
2025



DSI



## 1- Organisation matricielle : Questions des élu(e)s CFE-CGC

**Cette réorganisation ne risque-t-elle pas de générer de l'instabilité de notre SI et des risques de pertes de connaissance de notre SI, notamment en ce qui concerne la connaissance transverse de nos outils et notre SI ?**

Réponse de la Direction, Messieurs Denié et Amellal :

**Instabilité SI** : Durant la phase de déploiement du projet Zenit, la réorganisation de ses équipes pourrait engendrer un risque d'instabilité dans le SI avec un risque de perte de connaissances essentielles, surtout concernant la gestion transverse des outils

**Gestion de la connaissance** : M. Amellal a souligné que la gestion de la connaissance est cruciale. Cela inclut le maintien et l'évolution des compétences, ainsi que le transfert de savoir-faire entre différents domaines ou produits.

**Opportunité d'amélioration** : Bien que des risques existent, cette réorganisation est perçue comme une opportunité pour renforcer la gestion de la connaissance et améliorer les processus en place.

**Transversalité et collaboration** : M. Amellal insiste sur l'importance de la transversalité dans les équipes et les projets. Il est suggéré que des chefs de projet soient impliqués lorsque cela est nécessaire pour assurer une bonne coordination entre les différents produits et équipes.

**Tests transverses** : La nécessité d'effectuer des tests transverses est mentionnée pour garantir que tous les aspects du SI fonctionnent ensemble efficacement.

La direction continue de travailler sur la transversalité remontée aussi par le rapport Wavestone et sera traitée via la chaîne de valeur.

# Information en vue d'une consultation sur le Projet de réorganisation de la DSI en DGA Tech

16 juillet  
2025



DSI



## 1- Organisation matricielle : Questions des élu(e)s CFE-CGC

**Comment allez-vous impliquer/sensibiliser le Métier à la Gestion par Coûts complets ?**

**Réponse de la Direction**, Messieurs Denié et Amellal : « Aujourd'hui nous avons besoin de pouvoir fournir les coûts complets d'un produit ou d'une chaîne de valeur à nos Directeurs, c'est de notre Responsabilité. Nous sommes mandatés pour accompagner le métier parce que l'on a cette expérience, nous devons maintenant travailler sur un coût horizontal/transversal. »

**Un croisement de regard entre RPC et RO est également recherché sur le long terme ?. Comment cette méthodologie concrètement pourrait se mettre en place , nouveaux dispositifs ?**

**Réponse de la Direction**, de Monsieur Amellal : « Je sou mets cette question autour des membres présents à cette table, peut-être que la solution c'est de mettre en place un processus d'évaluation qui impose finalement ce regard »

**Pourquoi une différence d'organisation pour les RSCC entre Pessac et Nantes/Montreuil ? ( P95)**

**Réponse de la Direction**, de Monsieur Denié : « La responsable du site de Nantes préfère gérer le site seule comme aujourd'hui »

**Pourquoi pour Pessac les Pôles de compétence sont mélangés auprès des deux RCC plutôt que de les regrouper par compétences et par RCC (Chaque RCC pourrait se spécialiser sur des compétences plus précises plutôt que de devoir tout connaître)**

**Réponse de la Direction** : Remarque pertinente, pas de réponse à date, consultation auprès de M. Hubert Faucher pour en savoir plus et revenir vers nous avec plus d'éléments



# Information en vue d'une consultation sur le Projet de réorganisation de la DSI en DGA Tech

16 juillet  
2025



DSI



## 1- Organisation matricielle : Questions des élu(e)s CFE-CGC

De nombreux agents s'interrogent sur leur positionnement dans la nouvelle organisation. À quel pôle de compétence chaque agent sera-t-il rattaché, et où sera-t-il missionné ? Quand prévoyez-vous de nous fournir un document similaire à la base de ressource, indiquant pour chaque agent son origine et sa destination dans les nouveaux organigrammes ?

**Réponse de la Direction**, Mme Cosson Piantoni : « Il n'est pas prévu de fournir une matrice individuelle avec le nom de chaque agent, son origine et sa destination. Cela n'est pas conventionnel, sauf usage exceptionnel.

À ce stade, il est jugé trop tôt pour communiquer des affectations précises. Il faut d'abord :

- Finaliser les organigrammes ;
- Réaliser un exercice de dimensionnement ;
- Clarifier les missions associées aux emplois. »

Les agents s'inquiètent du fait que certaines directions soient éclatées entre plusieurs pôles de compétences, et que les produits/progiciels soient répartis dans d'autres directions. Cela crée un flou pour les agents concernés, qui risquent de ne plus savoir comment poursuivre leur activité ni à qui se rattacher, ce qui accentue leur insécurité et leur manque de visibilité.

**Réponse de la Direction** : « je n'ai pas encore la réponse exacte il faut qu'on travaille sur cette phase de bascule. Il y aura une phase transitoire post-mise en place officielle, pouvant durer de 1 à 3 mois.

Cette phase vise à organiser progressivement les changements et éviter une rupture brutale.

Les managers de proximité joueront un rôle central :

- Définir comment et quand s'opère le transfert
- Identifier le « barycentre » d'un agent (cœur d'activité) pour le réorienter logiquement
- Coconstruire le transfert de compétences avec l'agent et le manager cible
- Accompagner chaque agent pendant cette transition. »

La direction reconnaît les inquiétudes et promet une transition accompagnée, même si aujourd'hui les affectations individuelles précises ne peuvent être formalisées. L'objectif est une mise en place progressive, basée sur le dialogue, la proximité et l'adaptation.

# Information en vue d'une consultation sur le Projet de réorganisation de la DSI en DGA Tech

16 juillet  
2025



DSI



## 2- Transferts des agents DSI / DG: Questions des élu(e)s CFE-CGC

**Comment sera gérée l'intégration des agents DSI dans les équipes de la DG et vice-versa ? Auront-ils une feuille de route ?**

**Réponse de la Direction**, Mme Cosson Piantoni, « ces 31 agents de la DSI vont recevoir une lettre d'information, l'intégration passera par la création de poste et des candidatures via la BDE.

*Pas d'avenant au contrat car, c'est le même établissement et le même poste de travail.*

*Concernant les agents de la DG qui vont intégrer la DSI, la direction leur proposera un bilan de compétences, des explications seront données sur le mode de fonctionnement du missionnement s'ils souhaitent par la suite changer de mission/poste. Un plan de développement individualisé sera proposé pour les accompagner dans leur nouvelle trajectoire professionnelle. »*

**Les agents concernés par le transfert auront-ils la possibilité de se repositionner dans la future organisation, en fonction de leurs compétences et aspirations ?**

**Réponse de la Direction**, Mme Cosson Piantoni: « Le repositionnement est envisageable, mais il dépendra de la nature des postes disponibles, notamment pour les postes très techniques, où les possibilités sont plus limitées.

*Une passerelle de mobilité fonctionnelle pourrait être mise en place si cela a du sens pour la DSI et en fonction des activités transférées. Cela suppose une réflexion sur la faisabilité et la pertinence de ces mobilités. »*

**Un retour d'expérience (REX) est-il prévu après 6 mois pour mesurer l'efficacité de ces transferts et en tirer les leçons ?**

**Réponse de la Direction**, M. Amellal : « c'est une excellente idée, je suis favorable à cette idée, on va voir avec la DG comment on peut organiser ce REX pour mesurer l'impact et l'efficacité des transferts effectués. »

# Information en vue d'une consultation sur le Projet de réorganisation de la DSI en DGA Tech

16 juillet  
2025



DSI



## 2- Transferts des agents DSI / DG : Questions des élu(e)s CFE-CGC

**4 Départements , équipes support, (31 agents) sont impactés et seront transférés à la DG, il reste encore d'autres agents des équipes support qui s'interrogent aujourd'hui !. Y aura-t-il une deuxième vague de prévue ?**

**Réponse de la Direction, M.Amellal :** « aucune seconde vague de transferts vers la DG n'est prévue. Le projet actuel couvre l'ensemble des services supports concernés, sans intention de saucissonner ou de prolonger l'opération. »

**Les équipes RSE vont être rattachées à la DG, leurs activités vont-elles changer ? Quid de l'accompagnement RSE à la DSI et leurs actions en cours et à venir au sein de la DSI ?**

**Réponse de la Direction :** « Toutes les équipes RSE ne seront pas transférées à la DG. Une partie restera bien rattachée à la DSI, notamment à la suite d'échanges avec Franck qui ont permis de démontrer la pertinence de ce maintien. L'autre partie ira à la DG, avec un lien de coordination prévu entre les deux pôles. Les actions RSE en cours au sein de la DSI ainsi que celles planifiées seront maintenues. Il a également été rappelé que ces équipes sont mobilisées à plein temps, et qu'un niveau d'engagement équivalent devra être garanti dans la nouvelle organisation. »

# Information en vue d'une consultation sur le Projet de réorganisation de la DSI en DGA Tech

16 juillet  
2025



**DSI**



**Les points 3 et 4 seront traités le 30/07**

**3- Stratégie de mise à l'échelle des produits**

**4- Qualité de Vie au Travail (QVT) et Ressources Humaines (RH).**

# Notre équipe, vos élus, posez vos questions, adhérer



**DSI**



## Elus Titulaires CSE

Sophie BOUYASSE-DESCHAMPS (**Pessac**)  
Daoud MERGHEM (**Montreuil**)  
Solène CHARRIER (**Nantes**)

## Elus Suppléants CSE

Eric LANNOY-SELLINGUES (**Aix en Provence**)  
Anne-Marie TADJINE (**Montreuil**)  
Yohann LAMASOU (**Pessac**)

## Délégués Syndicaux

Grégory DANQUERQUE (**Beaurains**)  
Marine SAMSON (**Schiltigheim**)  
Bruno VOREUX (**Aix en Provence**)  
Daoud MERGHEM (**Montreuil**)

## Représentant Syndical

Nadia Amel BOUNOUAR (**Aix en Provence**)

## Représentants de proximité

**Aix-en-Provence** : Christel SERVOISE  
**Montreuil** : Mohammed EL ARCHI  
**Nantes** : Solène CHARRIER  
**Pessac** : Yohann LAMASOU

## Bureau CSE

**Trésorier adjoint / Commission économique** : Daoud MERGHEM (**Montreuil**)

**ASC**, Sophie BOUYASSE-DESCHAMPS (**Pessac**), Eric LANNOY-SELLINGUES (**Aix en Provence**)

**CSSCT** : Eric LANNOY-SELLINGUES (**Aix en Provence**)

**Politique Sociale** : Solène CHARRIER (**Nantes**)

**Mission solidarité secours** : Sophie BOUYASSE-DESCHAMPS (**Pessac**)

## Relais loisirs de site

**Aix-en-Provence** : Eric LANNOY-SELLINGUES ; Nadia Amel BOUNOUAR

**Beaurains** : Grégory DANQUERQUE

**Montreuil** : Mohammed EL ARCHI ; Daoud MERGHEM ; Anne-Marie TADJINE

**Pessac** : Sophie BOUYASSE-DESCHAMPS

**Schiltigheim** : Stephane MAZARS ; Marine SAMSON

# Calendrier des réunions 2025



DSI



|                            | Janvier    | Février    | Mars                    | Avril      | Mai        | Juin                    | Juillet              | Août       | Septembre             | Octobre    | Novembre   | Décembre                       |
|----------------------------|------------|------------|-------------------------|------------|------------|-------------------------|----------------------|------------|-----------------------|------------|------------|--------------------------------|
| Réunions du CSE            | 30/01/2025 | 27/02/2025 | 27/03/2025              | 24/04/2025 | 28/05/2025 | 26/06/2025              | 31/07/2025           | 28/08/2025 | 25/09/2025            | 30/10/2025 | 27/11/2025 | 18/12/2025                     |
| Réunions extra du CSE      | 29/01/2025 |            |                         |            |            |                         | 16/07/25<br>30/07/25 |            |                       |            |            |                                |
| Réunions de la CSSCT       |            |            | 04/03/2025<br>Beaurains |            |            | 03/06/2025<br>Montreuil |                      |            | 02/09/2025<br>Lesquin |            |            | 02/12/2025<br>Castelnau le Lez |
| Réunions extra de la CSSCT |            |            |                         |            |            |                         |                      |            |                       |            |            |                                |
| Réunions RP                |            |            | 20/03/2025              |            |            | 19/06/2025              |                      |            | 18/09/2025            |            |            | 11/12/2025                     |

## CALENDRIER DES AUDIOS DE LA COMMISSION ASC 2025

| Date      | Date limite d'envoi des demandes d'activités des relais loisirs | AUDIO COMMISSION ASC              | DATE DU CSE        |
|-----------|-----------------------------------------------------------------|-----------------------------------|--------------------|
| JANVIER   | Mercredi 22 janvier                                             | Jeudi 23 janvier de 14h30 à 15h30 | Jeudi 30 janvier   |
| FEVRIER   | Mercredi 19 février                                             | Jeudi 20 février de 14H30 à 15H30 | Jeudi 27 Février   |
| MARS      | Mercredi 19 mars                                                | Jeudi 20 mars 14H30 à 15H30       | Jeudi 27 mars      |
| AVRIL     | Mercredi 16 avril                                               | Jeudi 17 avril 14H30 à 15H30      | Jeudi 24 avril     |
| MAI       | Mercredi 21 mai                                                 | Jeudi 22 mai 14H30 à 15H30        | Jeudi 28 mai       |
| JUIN      | Mercredi 18 juin                                                | Jeudi 19 juin 14H30 à 15H30       | Jeudi 26 juin      |
| JUILLET   | Mercredi 23 juillet                                             | Jeudi 24 juillet 14H30 à 15H30    | Jeudi 31 juillet   |
| AOÛT      | Mercredi 20 août                                                | Jeudi 21 août 14H30 à 15H30       | Jeudi 28 août      |
| SEPTEMBRE | Mercredi 17 septembre                                           | Jeudi 18 septembre 14H30 à 15H30  | Jeudi 25 septembre |
| OCTOBRE   | Mercredi 22 octobre                                             | Jeudi 23 octobre 14H30 à 15H30    | Jeudi 30 octobre   |
| NOVEMBRE  | Mercredi 19 novembre                                            | Jeudi 20 novembre 14H30 à 15H30   | Jeudi 27 novembre  |
| DÉCEMBRE  | Mercredi 10 décembre                                            | Jeudi 11 décembre 14H30 à 15H30   | Jeudi 18 décembre  |



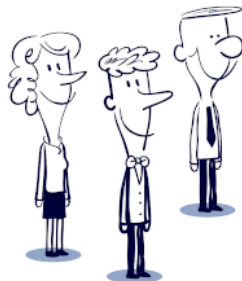
Vous avez une question ?

Vous voulez nous rejoindre pour  
coconstruire notre DSI de demain ?

N'hésitez pas à nous contacter à  
l'adresse suivante :

[syndicat.cfecgc-si@francetravail.fr](mailto:syndicat.cfecgc-si@francetravail.fr)

# Adhérer à la CFE-CGC Métiers de l'Emploi



[syndicat.cfecgc-si@francetravail.fr](mailto:syndicat.cfecgc-si@francetravail.fr) 

Retrouvez nos informations sur [www.cfecgc-metiersdelemploi.fr](http://www.cfecgc-metiersdelemploi.fr)

